



# **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

-----

## **NOTE CONCEPTUELLE DU**

**Projet d'appui à la transformation, à la  
commercialisation et à la compétitivité de la filière riz**

Octobre 2023

## 1. Contexte

Madagascar est principalement un pays à vocation agricole. Avec ses 5,2 millions de ménages qui dépendent de l'agriculture pour leur alimentation et leurs revenus, les climats diversifiés et la disponibilité des terres arables, le pays a les atouts pour développer son secteur agricole, atteindre son autosuffisance alimentaire et renforcer sa position sur le marché extérieur. A cet effet, l'Agriculture joue un rôle central dans la vie quotidienne de la population et dans l'économie du pays (Garruchet et al., 2023).

Le riz joue un rôle crucial dans l'agriculture, étant la principale source d'alimentation pour les Malgaches. Il représente environ 60 % de la production agricole totale du pays et satisfait environ 70 % de la demande alimentaire nationale. La demande nationale de riz est en constante augmentation en raison de la croissance de la population et d'une consommation par habitant élevée, atteignant 110 kg par an (INSTAT, 2022). Les consommateurs ont une préférence marquée pour le riz local en raison de ses qualités organoleptiques, ainsi que de son absence d'odeurs ou de saveurs résultant de traitements que l'on trouve souvent dans le riz importé. Cela souligne l'importance cruciale de la filière rizicole pour la sécurité alimentaire de la population et la croissance économique du secteur agricole.

Cependant, la filière riz est confrontée à de nombreuses contraintes qui contribuent à la faiblesse de sa compétitivité sur le marché, notamment la faible productivité des exploitations rizicoles, la faible capacité de transformation. Le rendement moyen national en 2023 se situe à 2 points en dessous de la référence nationale (3 sur 5 tonnes/ha), tandis que la qualité du riz blanchi reste faible.

Avec les problèmes d'énergie et la fermeture des Sociétés d'Etat intervenant dans la collecte de paddy, des grandes rizeries se trouvant dans les pôles rizicoles du pays étaient fermées. Ajouté au coût élevé du transport, cette situation a favorisé l'émergence des unités artisanales importées principalement de la Chine et de l'Inde, qui fonctionnent avec des moteurs des mini-tracteurs de fabrication chinoise dans les sites non électrifiés. Elles appartiennent, soit à des collecteurs qui transforment eux-mêmes leur paddy, soit à des particuliers qui font la prestation de décorticage aux producteurs ou à d'autres petits collecteurs. Le rendement d'usinage avec ces unités artisanales reste encore faible (env. 65%). (Boffa et al., 2023)

Le marché du riz sur local est caractérisé par la mainmise des collecteurs sur les prix d'achat du paddy, l'absence de l'application des normes et de contrôle de qualité sur les marchés. Avec la non maîtrise des opérations post-récolte (séchage, vannage et soufflage), cette situation augmente le risque de mélange de divers types de riz qui s'ajoute au problème de transformation qui impacte la qualité du riz usiné (taux de brisure élevé, existence des impuretés, humidité).

L'exportation en grande quantité de riz a été arrêtée en fin des années 70. Plus tard, l'Etat, par souci de manque de la production pour le besoin national, ne donne plus l'autorisation d'exportation sauf pour les riz dits "spéciaux" (riz parfumé et le riz rose). Malgré la préférence de la population pour le riz local, la quasi-absence de l'exportation, l'offre locale de riz n'arrive pas encore à répondre aux besoins. De ce fait, pour combler le déficit de production et assurer la disponibilité et la stabilité des prix du riz sur le marché, l'État continue jusqu'à présent d'importer du riz blanc (283 843 t de janvier à juillet 2023). (INSTAT, 2023)

En décembre 2022, dans le cadre d'une vision d'émergence d'un secteur Agricole moderne, d'autosuffisance alimentaire et de « Faim zéro » (ODD 2), Madagascar a validé sa troisième Stratégie Nationale de Développement Rizicole (SNDR) pour la période de 2023-2030. Celle-ci vise particulièrement l'atteinte de l'autosuffisance rizicole d'ici 2024 et la reconquête des marchés d'exportation en 2027.

L'essor de l'industrialisation de la production de riz revêt une importance capitale pour la croissance globale de ce secteur. Toutefois, cette progression est actuellement freinée par un déficit de conditions propices à son développement. Des projets visant à l'implantation de grandes rizeries sont en cours dans certaines zones, notamment le Sud-Ouest et le Boeny. Pour assurer la réussite de ces investissements sans entraver d'autres initiatives, il est impératif d'œuvrer à l'amélioration des conditions-cadres pour le secteur privé. Cela englobe des aspects tels que l'approvisionnement énergétique, la sécurité, l'accès au financement, ainsi que la création de réglementations incitatives.

C'est justement dans ce contexte que s'inscrit l'élaboration de cette présente note conceptuelle de projet qui s'articule autour de l'axe stratégique N°02 de la SNDR, intitulé "Promouvoir la transformation, la commercialisation et la compétitivité".

## 2. Justification

Le projet d'appui à la transformation, à la commercialisation et à la compétitivité de la filière riz est essentiel pour le renforcement du secteur rizicole de Madagascar.

Dans un premier temps, sa mise en œuvre permettra de réduire le déficit en riz blanc, causé par la faiblesse des productivités et de l'usinage du paddy, puis d'améliorer la qualité du riz blanc commercialisé sur le marché national. Elle est appelée à justifier les investissements menés en amont de la filière qui visent à améliorer la productivité des exploitations rizicoles malagasy.

Le budget à consacrer à ce projet n'est pas vraiment important par rapport à celui qui sera requis par ces investissements en amont (réhabilitation et construction des infrastructures hydroagricoles, protection des bassins versants, vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, facilitation de l'accès des producteurs aux moyens), mais son existence constitue une condition sine qua non de l'émergence du secteur rizicole.

La réussite du projet permettra d'améliorer la valeur ajoutée de la filière riz, en augmentant la quantité du son de riz valorisée sur l'élevage dans les bassins rizicoles. Dans la situation d'aujourd'hui, la grande partie du paddy commercialisé dans ces bassins y sort à l'état brut. Ce qui limite non seulement les revenus créés pour les producteurs, mais également la création d'emploi au niveau local.

Dans un deuxième temps, celle-ci vise à permettre à Madagascar de se préparer à l'exportation du riz à partir de 2024, une fois que l'autosuffisance rizicole aura été atteinte, selon la SNDR III. En effet, l'avancement de Madagascar en termes de normalisation de la transformation et de la commercialisation du riz, même sur le marché local, constitue une étape majeure que les acteurs du secteur rizicole doivent franchir pour le positionnement du pays sur le marché extérieur.

En investissant dans la transformation et la commercialisation du riz, le projet stimulera l'économie locale, renforcera la sécurité alimentaire, et améliorera la compétitivité du riz malgache sur les marchés internationaux. Il contribuera également à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des producteurs.

### 3. Zones d'intervention et bénéficiaires

Le projet sera mis en œuvre sur tout le territoire national avec une priorité pour les 16 pôles de production et les grands pôles de consommation rizicole.

Les bénéficiaires prévus du projet sont les suivants :

- Tous les acteurs de la chaîne de valeurs du riz, notamment ceux engagés dans la transformation et la commercialisation ;
- Les producteurs de riz, qui devraient bénéficier d'une augmentation de leurs revenus grâce à l'accès à des systèmes de transformations performants et efficaces, une meilleure organisation de la vente de leur riz, à une amélioration de la qualité du riz malgache et à une augmentation des exportations ;
- Les consommateurs malgache, qui devraient bénéficier d'une baisse des prix du riz grâce à une concurrence accrue entre les acteurs de la filière ;
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées qui vont bénéficier des retombées de l'augmentation de la production commercialisée (ristournes) et de l'installation des nouvelles unités de transformation (création d'emplois, impôts synthétiques).
- L'économie malgache, qui devrait bénéficier d'une augmentation des recettes d'exportation et d'une création d'emplois.

Le projet cible spécifiquement les petits producteurs de riz, les plus exposés aux fluctuations des prix du marché. Il leur offre un soutien technique et financier pour améliorer leur production et leurs ventes, tout en instaurant un système de contrôle qualité sur le marché national. Cette initiative vise à renforcer la compétitivité des producteurs de riz malgache sur le marché

international, avec des retombées positives sur la sécurité alimentaire et la croissance économique de Madagascar. En augmentant les revenus des producteurs de riz, le projet contribue à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales, tout en favorisant la diversification de l'économie et l'augmentation des recettes d'exportation grâce à l'essor des exportations de riz.

#### 4. Objectifs du projet

L'objectif général est de contribuer à mettre sur les marchés un riz de qualité en quantité suffisante.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Promouvoir des systèmes de transformations favorables aux économies territoriales ;
- Promouvoir des systèmes de commercialisation adaptés aux développements des marchés du riz.

#### 5. Composantes, Résultats et activités

##### **Composante 1. Promotion des systèmes de transformation favorables aux économies territoriales pour renforcer les offres en divers types de riz blanc de qualité**

L'objectif de cette composante est de stimuler le développement économique local en renforçant les capacités de transformation du riz et en diversifiant l'offre de riz blanc de haute qualité, tout en maintenant des coûts de production compétitifs.

**Résultat 1.1.** Les potentiels et les besoins régionaux en matière de transformation rizicole sont connus

**Résultat 1.2.** Les Unités de Transformation (UT) adaptées aux potentiels régionaux émergent

<b>Composante 1 :</b> Promotion des systèmes de transformation favorables aux économies territoriales pour renforcer les offres en divers types de riz blanc de qualité	<b>Résultat 1.1.</b> Les potentiels et les besoins régionaux en matière de transformation rizicole sont connus	Activité 1.1.1. Analyser les besoins en transformations de riz des régions
		Activité 1.1.2. Améliorer les conditions cadres requis par la promotion de la transformation
	<b>Résultat 1.2.</b> Les Unités de Transformation (UT) adaptées aux	Activité 1.2.1. Inciter et faciliter les investissements sur les rizeries (16 pôles)
		Activité 1.2.2. Inciter et faciliter l'installation des UT artisanales

	potentiels régionaux émergent	Activité 1.2.3. Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des UT
		Activité 1.2.4. Promouvoir des relations responsables et durables entre les producteurs et les opérateurs de transformation

## **Composante 2. Promotion des systèmes de commercialisation adaptés aux exigences des marchés du riz**

L'objectif de cette composante est de créer des systèmes de commercialisation efficaces, flexibles et répondant aux besoins spécifiques des marchés du riz. Elle vise à améliorer la compétitivité de la filière rizicole en favorisant l'accès aux marchés, en optimisant la chaîne de valeur du riz, et en offrant des produits et services adaptés.

**Résultat 2.1.** Les outils d'aide à la décision pour le développement des marchés du riz sont mis en place

**Résultat 2.2.** Les normes et réglementations favorables aux marchés du riz sont développées

**Résultat 2.3.** Les autres conditions cadres de développement du marché du riz local sont améliorées

**Résultat 2.4.** Les capacités des acteurs de commercialisation du riz sont renforcées

<b>Composante 2 :</b> Promotion des systèmes de commercialisation adaptés aux exigences des marchés du riz	<b>Résultat 2.1.</b> Les outils d'aide à la décision pour le développement des marchés du riz sont mis en place	Activité 2.1.1. Lancer une étude des marchés (national/export)
		Activité 2.1.2. Etablir un plan de promotion de l'exportation du riz
		Activité 2.1.3. Opérationnaliser le système d'information et de communication sur les marchés du riz
	<b>Résultat 2.2.</b> Les normes et réglementations favorables aux marchés du riz sont développées	Activité 2.2.1. Elaborer/mettre à jour les normes
		Activité 2.2.2. Mettre en place un système de contrôle qualité du riz blanc
		Activité 2.2.3. Elaborer une politique de prix favorable au riz local

		Activité 2.2.4. Renforcer les marchés institutionnels en faveur du riz local
	<b>Résultat 2.3.</b> La compétitivité du riz local est améliorée	Activité 2.3.1. Mettre en place des infrastructures pour réduire les coûts de facteurs
		Activité 2.3.2. Promouvoir des relations responsables et durables entre producteurs et opérateurs de marchés
		Activité 2.3.3. Développer les produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs
	<b>Résultat 2.4.</b> Les capacités des acteurs de commercialisation du riz sont renforcées	Activité 2.4.1. Renforcer les capacités des producteurs pour des ventes groupées
		Activité 2.4.2. Renforcer les capacités des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité du riz
		Activité 2.4.3. Informer/sensibiliser les acteurs de commercialisation

### **Composante 3 : Gestion du Projet**

L'objectif de cette composante est de garantir une planification, une mise en œuvre et une surveillance efficaces de l'ensemble du projet, dans le but de réaliser les résultats attendus et d'atteindre les objectifs de développement fixés

#### **Résultat 3.1 : La gestion du projet est assurée**

<b>Composante 3 :</b> Gestion du Projet	<b>Résultat 3.1.</b> La gestion du projet est assurée	Activité 3.1.1. Assurer la coordination du projet
		Activité 3.1.2. Assurer le suivi-évaluation et la gestion de savoir

## 6. Durée et coûts

Le projet sera mis en œuvre pendant une durée de **5 ans**, avec un budget de **19 315 633 USD**. Il sera cofinancé par des fonds de l'Etat, des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et du secteur privé.

## 7. Stratégie de mise en œuvre

Celle-ci reposera sur une approche participative et inclusive, impliquant les acteurs de la filière rizicole à tous les niveaux. Elle visera à développer les conditions requises par l'attraction et la facilitation des investissements de ces acteurs, notamment sur la transformation et sur la production, pour permettre aux unités de transformation déjà en place et à mettre en place, d'atteindre les seuils de rentabilité.

Le projet adoptera l'approche marché, en jouant le rôle de catalyseur à travers la mise en place des principales conditions cadres pour une transformation optimale du riz. En effet, une forte contribution du privé est attendue (à travers des PPP), notamment sur la mise en place et l'opérationnalisation des UT combinées. A cet effet, le projet misera sur l'incitation et la sécurisation de ces investissements privés, qui devront permettre de promouvoir une concurrence saine et favorable à tous les acteurs sur le marché de collecte dans les bassins de production rizicole.

La connaissance du marché visé pour chaque zone cible est primordiale, notamment la demande, l'offre et les exigences de ce marché, ainsi que les autres éléments susceptibles de les influencer, comme les actions de développement, la chaîne d'approvisionnement, le mécanisme des prix, la préférence des consommateurs, etc. Cette étude est cruciale pour les marchés d'exportation (régional, international), car elle permettra d'avoir une connaissance plus approfondie sur les facteurs de compétitivité du riz local sur ce marché et les besoins à satisfaire en termes de production et de transformation. Tout cela permettra de dimensionner la capacité de transformation à atteindre dans cette zone et de définir les mesures à prendre, incluant le nombre et la caractérisation des UT à mettre en place.

L'amélioration de la qualité du riz vendu sur le marché local est nécessaire afin de garantir la satisfaction des consommateurs et la compétitivité du riz sur le marché d'exportation. Les normes de commercialisation peuvent aider à garantir la qualité du riz en fixant des exigences en matière d'hygiène, de sécurité alimentaire et de composition nutritionnelle.

Ainsi, les normes existantes seront actualisées de manière concertée, en tenant compte des opportunités et des leçons apprises dans le passé. Une commission multi-acteurs émanant de la Plateforme Nationale de Concertation de la filière Riz sera mise en place et opérationnalisée pour conduire cette activité avec le Bureau des Normes (Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation).

Les normes ainsi validées feront l'objet d'une application à travers un programme de communication, de renforcement des capacités et de contrôle qualité des produits. Le renforcement de la position de Madagascar sur les marchés extérieurs bénéficiera de l'évolution de l'application des normes de commercialisation déjà appliquées sur le marché local.

Quant à la promotion de la transformation, une priorité sera donnée aux initiatives de transformation et de commercialisation visant le marché local, pour l'atteinte de l'autosuffisance rizicole visée en 2024. La transformation visera à mettre en place des unités de diverses tailles, avec un maximum de proximité possible par rapport aux bassins de production et une offre multiple de riz (étuvé, décortiqué, blanchi en entier ou partiel, etc.).

Un diagnostic de la transformation du riz sera effectué avec les acteurs qui en sont impliqués, afin d'identifier et prioriser les actions et mesures à prendre au niveau de chaque région. Ce diagnostic devrait prendre en compte des éléments inclus dans le pacte de l'industrialisation sur le secteur rizicole et les unités de transformation déjà implantées par des projets ou des acteurs privés.

Un partenariat avec le Ministère en charge de l'Énergie sera développé pour faciliter l'installation des UT dans des zones qui les permettent déjà. Ce partenariat sera focalisé sur la facilitation de l'accès des investisseurs à l'énergie mixte et/ou renouvelable ou l'installation des infrastructures y afférentes dans les bassins concernés. Ce partenariat sera étendu avec le Ministère en charge des Travaux Publics sera mis en œuvre pour identifier la stratégie de désenclavement des bassins de production rizicole.

Afin d'inciter davantage les promoteurs à investir dans la mise en place des industries, le projet contribuera aux investissements à titre de partage de risques. La nature ainsi que le montant de cette contribution seront déterminés de manière à faciliter l'acquisition des équipements de qualité. Cette mesure sera renforcée avec la promotion des relations responsables et durables entre les transformateurs (Opérateurs de Marché) et les producteurs organisés. Cette action se focalisera sur le transfert de technologies et la facilitation de l'accès des producteurs aux moyens, puis la commercialisation, en vue de la réponse aux exigences des marchés visés par les investisseurs. Elle valorisera la loi sur l'agrégation agricole, qui fait l'objet d'une élaboration d'un décret d'application actuellement.

Les investisseurs seront appuyés à développer leur marché, afin de pouvoir assurer le lead dans le développement de leurs chaînes de valeurs respectives. Pour la même raison, les marchés institutionnels relatifs à l'acquisition du riz blanchi dans le marché local (ex. de la SPM) seront saisis afin de leur permettre de bénéficier d'un coup de pouce en termes de trésorerie d'exploitation.

Le projet tiendra compte des désidératas des Stratégies Régionales de développement Rizicoles formulées et mises en œuvre avec le lead des Régions, des Offices Régionaux de

Développement Rizicole et des Plateformes Régionales de Concertation sur la filière riz. Les efforts sur la mise en place des UT seront déployés avec ceux prévus pour augmenter la productivité des exploitations rizicoles dans chaque zone. Il tiendra compte des paramètres optimaux pour la transformation et la nutrition, incluant le programme de formation pour les UT avec des actions complémentaires menées de manière concertée.

## 8. Organisation de gestion

L'organisation de la gestion du projet sera assurée par un Comité de pilotage composé des représentants des principaux acteurs centraux et régionaux de la filière rizicole, notamment les départements ministériels concernés, les organisations de producteurs, les collecteurs, les transformateurs et les consommateurs. Le comité de pilotage sera chargé de définir les orientations stratégiques du projet, de superviser sa mise en œuvre et d'évaluer ses résultats. Ce Comité de pilotage sera soutenu par une Unité de Gestion du Projet (UGP) composée d'experts techniques et financiers qui sera en charge de la mise en œuvre du projet. Cette équipe, en collaboration avec les acteurs à tous les niveaux, sera chargée de la mise en œuvre opérationnelle du projet, notamment de la planification, de la coordination, du suivi et de l'évaluation.

Le Comité de pilotage et l'UGP seront appuyés par un réseau de partenaires, notamment des organisations de la société civile, des acteurs privés et des institutions internationales. Le réseau de partenaires contribuera à la mise en œuvre du projet en fournissant des expertises et des ressources spécifiques.

## 9. Suivi et Évaluation

Le projet développera son Système de Suivi et Evaluation (SSE) après une phase de collecte de données et de consultations des parties prenantes de la filière rizicole dans les zones d'intervention et au niveau national. Le cadre de S.E est formalisé dans le cadre logique présenté en Annexe, servant ainsi de référence pour toutes les activités de suivi et d'évaluation.

Une Unité de suivi et d'évaluation intégrée au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP), assumera la responsabilité de surveiller et d'évaluer les activités du projet. Cette démarche reposera sur un processus participatif engageant toutes les parties prenantes du projet, notamment les entités décentralisées du Ministère en charge de l'Agriculture, les prestataires de services, et les bénéficiaires.

Ce système sera mis en place pour suivre les progrès du projet et évaluer son impact, en s'appuyant sur des principes fondamentaux orientés vers l'obtention de résultats tangibles, la promotion d'une culture d'apprentissage continue, le respect des normes éthiques, et l'obligation de rendre des comptes.

## 10. Analyses des risques

Les principaux risques du projet ainsi que les stratégies de mitigations proposées sont repris dans le tableau suivant :

Risques	Stratégies de mitigation	Appréciations
Manque d'engagement des acteurs clés (secteur privé, ministères, organisations de la société civile, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Approche participative et inclusive impliquant les acteurs de la filière rizicole à tous les niveaux</li> <li>▪ Développement de partenariats et de convention avec les acteurs clés</li> </ul>	S
Capacités limitées de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien technique et financier du projet aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre</li> </ul>	M
La production et la productivité n'arrive pas à couvrir les besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan de gestion des risques pour faire face aux conditions climatiques défavorables</li> </ul>	S
Risques liés à la disponibilité des fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Planification financière solide</li> <li>▪ Diversification des sources de financement</li> <li>▪ Gestion efficace des coûts</li> <li>▪ Préparation à des scénarios défavorables</li> </ul>	M
Risques liés à la passation de marchés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrats bien définis</li> <li>▪ Évaluation rigoureuse des fournisseurs</li> </ul>	S
Résistances au changement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement de la communication et de la sensibilisation</li> <li>▪ Implication les parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre du changement</li> </ul>	M
Risques liés à la compétences de l'équipe de l'UGP	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recrutement et formation adéquats</li> <li>▪ Planification des ressources humaines</li> <li>▪ Evaluation continue des compétences</li> </ul>	M

**Légende : N : négligeable ; M : marginale ; S : substantielle ; H : haute**

## 11. Fiche synoptique d'identification de projet

<b>1. Titre du projet (Nom Complet)</b>	Projet d'appui à la transformation, à la commercialisation et à la compétitivité de la filière riz										
<b>2. Zone d'intervention</b>	Tout le territoire national avec une priorité pour les 16 pôles de production et les grands pôles de consommation rizicole										
<b>3. Nature du financement</b>	1	2	4	5							
	1. Grant, 2. Loan, 3. Technical Coop./Assistance, 4. National budget, 5. Private sector										
<b>4. Domaine d'intervention</b>	1	3	6	7	10						
	1. Policy, 2. R & D, 3. Extension & Training, 4. Production, 5. Marketing 6. Post-harvest, 7. Quality Control, 8. Credit, 9. Capacity Building, 10. Infrastructure 11. Other ( specify below )										
<b>5. Sources de financement probable</b>	Les fonds propres du Gouvernement, les investissements du secteur privé, les bailleurs de fonds traditionnels du secteur rizicole malagasy										
<b>6. Budget (USD)</b>	27 382 300										
<b>7. Durée du projet</b>	05 ans										
<b>8. Objectifs général et spécifiques du projet</b>	Goal:	Contribuer à mettre sur les marchés un riz de qualité en quantité suffisante									
	Obj. 1:	Promouvoir des systèmes de transformations favorables aux économies territoriales									
	Obj. 2:	Promouvoir des systèmes de commercialisation adaptés aux développement des marchés du riz									
<b>9. Bénéficiaires du projet</b>	Direct:	Les producteurs, les transformateurs, les commerçants									
	Secondaires:	Les consommateurs, tous les acteurs de la chaîne de valeur du riz engagés dans la transformation et la commercialisation									
<b>10 Résultats attendus du projet</b>	1.1	Les potentiels et les besoins régionaux en matière de transformation rizicole sont connus									
	1.2	Les Unités de Transformation (UT) adaptées aux potentiels régionaux émergent									
	2.1	Les outils d'aide à la décision pour le développement des marchés du riz sont mises en place									
	2.2	Les normes et réglementations favorables aux marchés du riz sont développées									
	2.3	La compétitivité du riz local est améliorée									
	2.4	Les capacités des acteurs de commercialisation du riz sont renforcées									
	3.1	La gestion du projet est assurée									
<b>11. Activités</b>	1.1.2001	Analyser les besoins en transformations de riz des régions									
	1.1.2002	Améliorer les conditions cadres requis par la promotion de la transformation									
	1.2.2001	Inciter et faciliter les investissements sur les rizeries (16 pôles)									
	1.2.2002	Inciter et faciliter l'installation des UT artisanales									
	1.2.2003	Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des UT									
	1.2.2004	Promouvoir des relations responsables et durables entre les producteurs et les opérateurs de transformation (contractualisation et l'agrégation Agricole)									
	2.1.2001	Lancer une étude des marchés (national/export)									
	2.1.2002	Etablir un plan de promotion de l'exportation du riz									
	2.1.2003	Opérationnaliser le système d'information et de communication sur les marchés du riz									
	2.2.2001	Elaborer/mettre à jour les normes									

	2.2.2002	Mettre en place un système de contrôle qualité du riz blanc
	2.2.2003	Elaborer une politique de prix favorable au riz local
	2.2.2004	Renforcer les marchés institutionnels en faveur du riz local
	2.3.2001	Mettre en place des infrastructures pour réduire les coûts de facteurs
	2.3.2002	Promouvoir des relations responsables et durables entre producteurs et opérateurs de marchés
	2.3.2003	Développer les produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs
	2.4.2001	Renforcer les capacités des producteurs pour des ventes groupées
	2.4.2002	Renforcer les capacités des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité du riz
	2.4.2003	Informer/sensibiliser les acteurs de commercialisation
	3.1.2001	Assurer la coordination du projet
	3.1.2002	Assurer le suivi-évaluation et la gestion de savoir
<b>12. Effets attendus du projet</b>	1	Augmentation des revenus des producteurs de riz
	2	Amélioration de la qualité du riz
	3	Création d'emplois en milieu rural
<b>13. Impacts du projet</b>	1	Amélioration de la sécurité alimentaire
	2	Réduction de la pauvreté en zones rurales
	3	Stimulation de la croissance économique globale

## 12. Cadre logique du projet

Programme / projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/risques importants
<b>1. OBJECTIF GLOBAL</b>			
Contribuer à mettre sur les marchés un riz de qualité en quantité suffisante	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le rendement national moyen d'usinage du riz passe de 65 à 70% en cinq ans</li> <li>▪ Madagascar devient un exportateur net de riz en cinq an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes et données MINAE</li> <li>▪ Données du MICC et INSTAT</li> </ul>	
<b>2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir des systèmes de transformation favorables aux économies territoriales</li> <li>▪ Promouvoir des systèmes de commercialisation adaptés au développement des marchés du riz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le niveau de la capacité industrielle de transformation de Madagascar augmente de 20 points de % en cinq ans</li> <li>▪ La part du riz local sur le marché est améliorée de 10 points de % en cinq ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes et données MINAE</li> <li>▪ Rapport MINAE</li> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La production couvre les besoins en transformation et en commercialisation</li> <li>▪ Disponibilité des fonds</li> </ul>
<b>3. RÉSULTATS</b>			
<b>Composante 1. Promotion des systèmes de transformation favorables aux économies territoriales pour renforcer les offres en divers types de riz blanc de qualité</b>			
<b>Résultat 1.1. Les potentiels et les besoins régionaux en matière de transformation rizicole sont connus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 01 étude des besoins en matière de transformation réalisée dans les six premiers mois du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	
<u>Activité 1.1.1.</u> Analyser les besoins en transformations de riz des régions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 01 étude relative à l'analyse des besoins de transformation réalisée dans les six premiers mois du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 1.1.2.</u> Améliorer les conditions cadres requis par la promotion de la transformation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution du coût unitaire de transformation de paddy *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes</li> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion de toutes les parties prenantes concernées par ces conditions cadres (Ministères, société civile, ...)</li> </ul>

<b>Résultat 1.2. Les Unités de Transformation (UT) adaptées aux potentiels régionaux émergent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Quantité additionnelle de riz blanc de qualité produit *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes MINAE</li> </ul>	
<u>Activité 1.2.1.</u> Inciter et faciliter les investissements sur les rizeries (16 pôles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 16 rizeries combinées mis en place et opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes</li> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La production couvre les besoins en transformation et en commercialisation</li> <li>▪ Adhésion du privé</li> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 1.2.2.</u> Inciter et faciliter l'installation des UT artisanales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 80 nouvelles UT artisanales installées d'ici la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquêtes</li> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La production couvre les besoins en transformation et en commercialisation</li> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 1.2.3.</u> Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des UT	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 480 personnes formées sur la transformation de paddy</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 1.2.4.</u> Promouvoir des relations responsables et durables entre les producteurs et les opérateurs de transformation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moins 05 contrats conclus entre producteurs et transformateurs jusqu'à la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion des parties prenantes</li> </ul>
<b>Composante 2. Promotion des systèmes de commercialisation adaptés aux exigences des marchés du riz</b>			
<b>Résultat 2.1. Les outils d'aide à la décision pour le développement des marchés du riz sont mises en place</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'outils de décision développés/améliorés *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> </ul>	
<u>Activité 2.1.1.</u> Lancer une étude des marchés (national/export)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 01 étude incluant la situation de référence des marchés du riz réalisée dans les six premiers mois du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 2.1.2.</u> Etablir un plan de promotion de l'exportation du riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 01 plan de promotion du riz élaboré dans les six premiers mois du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 2.1.3.</u> Opérationnaliser le système d'information et de communication sur les marchés du riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 01 système d'information et de communication sur les marchés du riz opérationnel dès la première année du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>

<b>Résultat 2.2. Les normes et réglementations favorables aux marchés du riz sont développées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de variation annuelle du prix moyen du riz local par rapport au prix moyen du riz importé *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes ODR</li> </ul>	
<u>Activité 2.1.1.</u> Elaborer/mettre à jour les normes existantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de normes élaborées/mises à jour et publiées officiellement *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports du projet</li> <li>BNM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passation de marchés</li> <li>Résistances au changement</li> </ul>
<u>Activité 2.1.2.</u> Mettre en place un système de contrôle qualité du riz blanc	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un système de contrôle qualité du riz blanc mis en place et opérationnelle dans les deux premières années du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes MINAE</li> <li>Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 2.1.3.</u> Mettre en place un système de prix favorable au riz local	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un système de prix favorable au riz local mis en place dans les deux premières années du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes ODR</li> <li>Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 2.1.4.</u> Renforcer les marchés institutionnels en faveur du riz local	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 05 commandes institutionnelles conclues avec des producteurs locaux jusqu'à la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adhésion des parties prenantes</li> </ul>
<b>Résultat 2.3. La compétitivité du riz local est améliorée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La marge des producteurs sur la structure des prix du riz est améliorée de 10 points de % d'ici la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes MINAE</li> <li>Rapports du projet</li> </ul>	
<u>Activité 2.3.1.</u> Mettre en place des infrastructures pour réduire les coûts de facteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>01 étude sur les priorités en termes d'infrastructures routières rizicole mis à disposition du MTP dès la première année du projet</li> <li>150 km de pistes rurales réhabilitées en cinq ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports du projet</li> <li>Rapports MINAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 2.3.2.</u> Promouvoir des relations responsables et durables entre producteurs et opérateurs de marchés (agrégation agricole, contractualisation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 05 contrats conclus entre producteurs et opérateurs de marchés jusqu'à la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports MINAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adhésion des parties prenantes</li> </ul>
<u>Activité 2.3.3.</u> Développer les produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de nouveaux produits financiers adaptés développés et mis en place *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports du projet</li> <li>Enquête auprès des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adhésion des institutions de financement</li> </ul>
<b>Résultat 2.4. Les capacités des acteurs de commercialisation du riz sont renforcées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre total d'acteurs de commercialisation du riz formés et/ou sensibilisés *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports du projet</li> </ul>	

		▪ Enquête auprès des acteurs	
<u>Activité 2.4.1.</u> Renforcer les capacités des producteurs pour des ventes groupées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 06 ateliers interrégionaux de renforcement des capacités sur les ventes groupées dès la deuxième année du projet</li> <li>▪ 16 bâtiments de stockages construits d'ici la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> <li>▪ Rapport de formation</li> <li>▪ Enquête auprès des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion des parties prenantes</li> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 2.4.2.</u> Renforcer les capacités des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité du riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 40 000 producteurs formés sur les bonnes pratiques agricoles d'ici la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> <li>▪ Rapport de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<u>Activité 2.4.3.</u> Informer/sensibiliser les acteurs de commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à au moins 05 foires/expositions d'ici la fin du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passation de marchés</li> </ul>
<b>Composante 3 : Gestion du Projet</b>			
<b>Résultat 3.1. La gestion du projet est menée avec une meilleure qualité possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de retard significatif dans la mise en œuvre *</li> <li>▪ Taux de respect des délais et des budgets du projet *</li> </ul>		
<u>Activité 3.1.1.</u> Assurer la coordination du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 100% de taux d'exécution physique du projet</li> <li>▪ 100% de taux d'exécution financier du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compétences de l'équipe de l'UGP</li> <li>▪ Procédures nationales et des PTFs</li> </ul>
<u>Activité 3.1.2.</u> Assurer le suivi-évaluation et la gestion de savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 01 rapport de SE validés et diffusés par trimestre</li> <li>▪ 02 missions de SE réalisées par an</li> <li>▪ Nombre de documents de capitalisation produits *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compétences de l'équipe de l'UGP</li> </ul>

\* Valeurs cibles de l'indicateur à définir à travers une étude de référence ou un état des lieux qui sera réalisé au début du projet

### 13. Coûts du projet

Activités	Zone d'intervention	Type de dépense	Montant (USD)
<b>Composante 1. Promotion des systèmes de transformation favorables aux économies territoriales pour renforcer les offres en divers types de riz blanc de qualité (5 100 000 USD)</b>			
<b>Résultat 1.1. Les potentiels et les besoins régionaux en matière de transformation rizicole sont connus</b>			
Activité 1.1.1. Analyser les besoins en transformations de riz des régions	National	Prestations intellectuelles, fonctionnement du projet	8 889
Activité 1.1.2. Améliorer les conditions cadre de développement de la transformation	National	Locations de salles et logistiques, fonctionnement du projet	33 333
<b>Résultat 1.2. Les Unités de Transformation (UT) adaptées aux potentiels régionaux émergent</b>			
Activité 1.2.1. Inciter et faciliter les investissements sur les rizeries	16 pôles rizicoles	Infrastructures, fonctionnement du projet	3 546 667
Activité 1.2.2. Inciter et faciliter l'installation des UT artisanales	National	Prestations intellectuelles, infrastructures, fonctionnement du projet	1 484 444
Activité 1.2.3. Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des UT	16 pôles rizicoles	Prestation de service, fonctionnement du projet	26 667
Activité 1.2.4. Développer la contractualisation et l'agrégation Agricole entre les producteurs et les opérateurs de transformation	16 pôles rizicoles	Prestation de services, locations de salles et logistiques, fonctionnement du projet	Coûts déjà inclus dans Activité 2.3.2. de la composante 2
<b>Composante 2 : Promotion des systèmes de commercialisation adaptés aux exigences des marchés du riz (17 041 111 USD)</b>			
<b>Résultat 2.1. Les outils d'aide à la décision pour le développement des marchés du riz sont mises en place</b>			
Activité 2.1.1. Lancer une étude des marchés (national/export)	National	Prestations intellectuelles, fonctionnement du projet	8 889
Activité 2.1.2. Etablir un plan de promotion de l'exportation du riz	National	Prestations intellectuelles, fonctionnement du projet	6 667
Activité 2.1.3. Opérationnaliser le système d'information et de communication sur les marchés du riz	National	Prestations intellectuelles, prestation de services, matériels informatiques et de communication, fonctionnement du projet	228 889
<b>Résultat 2.2. Les normes et réglementations favorables aux marchés du riz sont développées</b>			
Activité 2.2.1. Elaborer/mettre à jour les normes	National	Prestations intellectuelles, fonctionnement du projet	44 444
Activité 2.2.2. Mettre en place un système de contrôle qualité du riz blanc	National	Prestations intellectuelles, fonctionnement du projet	51 111
Activité 2.2.3. Elaborer une politique de prix favorable au riz local	National	Prestations intellectuelles, fonctionnement du projet	8 889

Activité 2.2.4. Renforcer les marchés institutionnels en faveur du riz local	National	Prestations intellectuelles, locations de salles et logistiques, fonctionnement du projet	20 000
<b>Résultat 2.3. La compétitivité du riz local est améliorée</b>			
Activité 2.3.1. Mettre en place des infrastructures pour réduire les coûts de facteurs	16 pôles rizicoles	Prestations intellectuelles, infrastructures, fonctionnement du projet	6 675 556
Activité 2.3.2. Développer la contractualisation et l'agrégation Agricole entre les producteurs et les opérateurs de marchés	National	Prestation de services, locations de salles et logistiques, fonctionnement du projet	6 667
Activité 2.3.3. Développer les produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs	National	Prestation de services, locations de salles et logistiques, fonctionnement du projet	11 111
<b>Résultat 2.4. Les capacités des acteurs de commercialisation du riz sont renforcées</b>			
Activité 2.4.1. Renforcer les capacités des producteurs pour des ventes groupées	16 pôles rizicoles	Locations de salles et logistiques, infrastructures, fonctionnement du projet	1 080 000
Activité 2.4.2. Renforcer les capacités des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité du riz	16 pôles rizicoles	Prestation de services, fonctionnement du projet	8 888 889
Activité 2.4.3. Informer/sensibiliser les acteurs de commercialisation	National	Locations de salles et logistiques, locations de stands / logistiques, fonctionnement du projet	10 000
<b>Composante 3 : Gestion du Projet (3 352 300 USD)</b>			
<b>Résultat 3.1. La gestion du projet est menée avec une meilleure qualité possible</b>			
Activité 3.1.1. Assurer la coordination du projet	National	Salaires, carburants, achats de véhicules, ...	2 489 300
Activité 3.1.2. Assurer le suivi-évaluation et la gestion de savoir			
Imprévus du projet	National	ND	2 263 000
<b>TOTAL GENERAL DU PROJET (USD)</b>			<b>27 382 300</b>